



Dynamiques paysannes

De la vache au lait, du lait à la poudre de lait, de l'Europe à l'Afrique: une production et une consommation, qui ne se rencontrent pas toujours ...

Introduction

De vache, de brebis, de chamelle, ou de bufflonne, le lait constitue un élément pivot de l'alimentation de l'homme. Du fait de sa richesse en protides, lipides, lactose, vitamines et sels minéraux, il est depuis toujours particulièrement conseillé pour l'alimentation des plus jeunes et plus faibles.

Selon les régions, le lait et l'élevage qui le sous-tend sont d'autant plus importants qu'ils s'insèrent dans la culture ou la vie économique d'une population. Ainsi, en Afrique, dans la région soudano sahélienne, le lait est au cœur même de l'économie et de la culture pastorale peule. En Inde, encore aujourd'hui, la vache est sacrée. Elle symbolise la vie que Krishna a donnée et dans les campagnes, cet animal est considéré comme un membre de la famille; la naissance d'un veau y est fêtée comme celle d'un enfant.

A l'origine autoconsommé, le lait est devenu un produit imprimé d'une valeur marchande qui se monnaie localement et sur la scène internationale. Ces dernières années ont vu une forte évolution du secteur laitier, au niveau mondial. Les développements de la science, les politiques commerciales, les stratégies productivistes et les crises alimentaires sont venus d'une part, façonner les filières laitières et, d'autre part, moduler les habitudes de consommation des produits laitiers, en les éloignant les unes des autres. De cet éloignement, les producteurs ne sortent pas vainqueurs.

LAIT : UNE PRODUCTION DANS LA MONDIALISATION

Sommaire

● Une production laitière inégale

● Un commerce mondial du lait préjudiciable

● Une consommation du lait local à encourager

● Conclusions

Une production laitière inégale

Au niveau global, une croissance nette de la production

La production mondiale de lait n'a cessé de croître au cours des dernières années pour atteindre 626 millions de tonnes en 2005⁽¹⁾. Et les calculs prévisionnels pour 2006 révèlent le chiffre de 636 millions. En 10 ans, on constate une croissance de la production laitière de plus de 20%. Cette évolution exponentielle de la production mondiale est redevable aujourd'hui surtout à l'Asie (Inde et Chine), l'Océanie (Nouvelle Zélande), l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine,...) et aux Etats-Unis⁽²⁾.

Sur les 239 millions de vaches laitières dans le monde, un tiers d'entre elles vit en Asie, 20% en Afrique et 10% dans l'Union Européenne⁽³⁾. Mais le nombre de vaches et la taille des troupeaux sont loin d'être directement proportionnels à la production, à la consommation locale de lait, ou encore à la commercialisation des produits laitiers. Par ailleurs, si en Europe, on tend à identifier le lait à la vache, à travers le monde, les

populations consomment du lait d'ânesse, de brebis, de bufflesse, de chamelle, de chèvre, de dromadaire, de jument, de lama, de renne, de vache, de yack et de zèbre. En 2003, le lait de vache représentait 85% de la production mondiale, le lait de bufflonne 12%, le lait de chèvre et brebis 3.3% et le lait de chamelle 0.2%. L'Afrique est à l'origine de 20% de la production mondiale de lait des petits ruminants (chèvres et brebis)⁽⁴⁾, alors que sa production de lait est minimale à l'échelle mondiale.

Au XXe siècle, le développement de la prophylaxie, les compléments alimentaires, joints à la sélection de plus en plus pointue des espèces les plus performantes, ont apporté des progrès considérables dans le rendement laitier au sein des pays industrialisés et émergents. Les politiques d'encouragement ont également largement contribué au développement des filières laitières dans certaines régions.

En 2004, le rendement laitier s'élevait, aux Etats-Unis, à 8.599 kg par vache et par an, au Canada à 7.584 kg, et en Europe à 5.874 kg. En Afrique, une vache laitière produit

Production de lait de vache par région

(en million de tonnes)	1995	2000	2002	2003	2004	2005	2006 ⁷
Afrique ¹	5,3	5,2	4,7	4,7	4,7	4,7	—
Amérique du Nord ²	86,0	93,7	95,1	95,4	95,8	98,3	100,0
Amérique du Sud ³	38,8	36,6	46,0	46,5	46,7	48,0	50,0
Asie ⁴	46,1	49,8	56,3	60,8	67,1	70,0	73,0
Asie-CIS	11,3	10,8	11,6	12,2	11,7	12,0	12,22
UE-15	121,8	121,2	122,0	122,3	120,5	121,0	120,8
UE-10	21,5	21,8	21,9	21,9	21,8	21,8	22,2
UE-25	143,4	143,0	143,9	144,2	142,3	142,8	143,0
Autres PECO	10,6	10,1	10,2	10,8	10,9	11,0	11,2
EU-CIS	62,4	50,1	53,1	52,7	52,5	52,0	52,0
Autre EU Occ. ⁵	5,9	5,7	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6
Océanie ⁶	18,5	23,6	24,2	24,7	24,1	24,7	24,5
Total	417,0	417,8	439,1	445,4	449,7	457,1	459,3
Monde	465,2	489,8	506,2	512,5	519,0	527,0	535,0

1) Uniquement Afrique du Sud, Kenya et Zimbabwe - 2) USA, Canada et Mexique - 3) Argentine, Brésil, Chili, Uruguay et Venezuela - 4) Chine, Japon, Inde et CIS asiatique - 5) Suisse, Norvège et Islande - 6) Nouvelle-Zélande, Australie: fin d'année mai et juin année suivante - 7) Estimation — Source: ZMP

1) Confédération belge de l'industrie laitière, Rapport annuel 2006, p.14.

2) *oc cit*, p. 14-15.

3) Etude du GRET « Pour un commerce équitables des produits laitiers » pour le Collectif AlimenTerre, 2006.

4) Au Mali, la moitié de la production laitière est assurée par les petits ruminants.

en moyenne 461 kg par an, avec une forte variation selon les périodes de l'année (saison sèche et humide), sauf lorsque sont mises en place des techniques d'alimentation particulières⁽⁵⁾.

Les schémas de production diffèrent largement selon les pays, mais dans le contexte mondial qui est le nôtre, les modèles privilégiés par les uns dans les pays occidentaux, avec leurs dérives, se répercutent directement sur la production et la consommation des pays en développement.

Ce numéro de Dynamiques paysannes se concentre particulièrement sur la situation des pays européens et certains africains (Cameroun, Mali et Burkina Faso)⁽⁶⁾, sans prétendre nullement à l'exhaustivité, mais seulement d'épingler quelques réalités sur ces filières laitières.

En Europe, une production excédentaire générée par moins d'éleveurs

Des éleveurs qui disparaissent en Europe...

Au Nord, la performance du secteur laitier s'accompagne d'un lourd tribut, la chute du nombre d'éleveurs. A mesure que le rendement des vaches laitières croît, les exploitations laitières ferment et plus particulièrement les petites, celles composées de modestes troupeaux. Ce phénomène est particulièrement visible aux Etats-Unis, au Canada et en Europe⁽⁷⁾. En Chine ou en Inde, par contre la production de lait se fait presque exclusivement dans des fermes à petite échelle, disposant d'un bétail restreint⁽⁸⁾.

Concernant l'Union européenne (UE), force est de constater que le système de production agricole pourvoyeur d'emplois prôné lors de la mise en place de la politique agricole commune (PAC), a volé en éclat. Sur la période 1995-2004, la France a perdu plus de 30% de ses producteurs et en Wallonie, région du sud de la Belgique, entre 1984

et 2004, le nombre de producteurs laitiers est passé de 47.053 à 15.817. Cette diminution du nombre d'éleveurs trouve sa raison d'être dans une PAC qui poursuit en réalité comme but l'approvisionnement à bas prix de l'industrie laitière en matière première. Pour cela, elle encourage une production intensive et une concentration de la production dans des exploitations-usines.

Dans ce sens, la PAC n'est pas parvenue à satisfaire les petits éleveurs. Un de ses objectifs clés était pourtant de soutenir les agriculteurs et leurs revenus, grâce à un système de gestion de l'offre. Au rang des instruments mis en place, les quotas et les prix. Le prix indicatif du lait était censé assurer au producteur l'achat de son quota de lait (voir infra) à un prix déterminé par litre. Ce prix devait permettre de couvrir son travail et les coûts de production. Il a été revu à la baisse graduellement⁽⁹⁾ et est appelé à disparaître suite aux dernières réformes de la PAC⁽¹⁰⁾. Pour le beurre et la poudre de lait, des prix d'intervention devaient garantir le prix offert. Ils ont également été revus à la baisse⁽¹¹⁾.

5) Des associations comme l'APSS, Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane, mettent en place des projets visant à constituer des réserves alimentaires pour la période de soudure, afin assurer une production de lait toute l'année (hangar à foin, ...).

6) Les textes de ces études sont disponibles sur le site Internet de SOS Faim, http://www.sosfaim.org/pages_be/fr/campagnes/campagnes_leuropeestvache_plus.html

7) Par exemple, en Europe, entre 1995 et 2004, le volume de lait collecté à la ferme est passé de 113 à 114 millions de tonnes et l'UE a perdu la moitié de ses producteurs laitiers, alors que la taille moyenne des troupeaux a connu une hausse de 55% (Oxfam 2002, «Milking the CAP, How Europe's dairy regime is devastating livelihoods in the developing world», http://www.oxfam.org/en/files/pp021210_Dairy.pdf)

8) L'Inde est aujourd'hui le premier pays producteur mondial avec 90 millions de tonnes, et compte plus de 85 millions d'exploitations laitières (Martin Hofstetter, German Watch «Demands on a reform of the EC regulation from the perspective of peasant farmer organisation in North and South», 2005)

9) En 2002, il était de 30.98 €/100 kg (soit 0.31/l), alors que selon des calculs faits aux Pays Bas, ce prix devrait être entre 0.42 et 0.46/l. Comprenant 0.12 € pour le travail du paysan (Vredeseilanden).

10) Des simulations donnent comme prix indicatif pour 2007, 0.24 €/l Rapport annuel de la CBL, page 31.

11) Pour la poudre de lait, il est passé de 205.52 €/100kg en 2004 à 174.69 en 2006 et pour le beurre, il est passé de 328.20 € en 2004 à 259.52 en 2006, avec des limitations dans le temps et en volume.



Dans le même temps les coûts de production ont été croissants, tout particulièrement à cause des exigences toujours plus grandes en matière de respect de normes sanitaires et d'hygiène. Les règlements et les contraintes s'accumulent faisant de la filière laitière un parcours du combattant. Selon la FUGEA, « *cette course irraisonnée (santé publique) et effrénée vers du lait avec de moins en moins de germes, cellules, ... provoque du stress et une démotivation profonde chez les paysans.* »⁽¹²⁾

A partir de 2006, cette baisse des prix du lait est censée être compensée par des mesures d'aides directes qui sont attribuées aux producteurs laitiers. Ces aides directes laitières (ADL) sont des aides « découplées »⁽¹³⁾. Totalement déliées de la production, elles auront pour conséquence de privilégier les gros producteurs, au détriment des petits, appelés à disparaître.

... avec une production de lait qui reste et restera excédentaire

Dans le même temps, l'autosuffisance alimentaire recherchée par l'Europe au lendemain de la guerre s'est assez vite trouvée dépassée. L'UE est devenue excédentaire au niveau du lait et, en 1984 elle a mis en place un système de quotas de production. Conformément à ce système, un plafond maximum de production est fixé par pays, et dans chaque pays, par exploitation. On parle de quota de livraison pour le lait livré à la laiterie pour transformation et de quota de vente directe, pour le lait vendu directement dans l'exploitation (transformé préalablement ou pas)⁽¹⁴⁾. Dépasser le quota fixé par l'UE entraîne des pénalités importantes. Ce système aurait dû permettre d'éviter la surproduction, si ce n'est qu'au départ, les quotas ont été fixés à un niveau supérieur à la consommation européenne annihilant ainsi l'effet recherché. Ce sont approximativement 10 millions de tonnes d'excédent de lait qui sont produits chaque année.

Contrairement à toute logique de régulation du marché, il a été décidé en 2003 que les quotas seraient augmentés, de 0.5% par an pendant 3 ans. A écouter les discussions sur l'avenir de la PAC, il y a fort à parier qu'en 2015, le principe même des quotas soit supprimé. Les mécanismes de gestion et de régulation du marché, autrefois mis en avant dans la PAC pour ajuster la production à la consommation sont en voie d'être purement et simplement balayés⁽¹⁵⁾.

Les réformes européennes successives semblent aller toujours dans la même direction: mettre tous les exploitants en concurrence entre eux et tous en concurrence avec le reste du monde⁽¹⁶⁾. C'est la porte ouverte à tous les excédents de production de lait, avec comme impact, sur le marché européen une baisse des prix et, sur le marché international des exportations (voir infra le commerce du lait)⁽¹⁷⁾.

En Afrique, un potentiel laitier inexploité

Une production peu élevée mais prometteuse pour une consommation à la hausse...

Jusqu'il y a peu en Afrique, le lait était un produit fortement autoconsommé et on ne parlait pas d'organisation ou de développement de la filière laitière. Au Burkina Faso ou au Mali, on estime, encore aujourd'hui,

12) Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs, Communiqué de presse du 7-12-2006 « Proposition de loi sur le lait: Une St Nicolas empoisonnés pour les paysans »

13) Elles sont accordées sur la base du quota laitier détenu au 31 mars 2006 et viennent s'intégrer dans les droits à paiement unique (DPU). Il s'agit de primes calculées par exploitation, en fonction de différents critères.

14) Le quota de livraison de lait l'UE des 15 tournait autour de 117 millions de tonnes en 2004, pour 114 millions en 1995. En 2002, au Sommet de Copenhague, on a statué sur les quotas de 10 pays entrants, qui se chiffrent à 16.8 millions de tonnes en tout.

15) Le lait est le dernier produit en Europe pour lequel il existe une régulation de l'offre.

16) Devant cette insatisfaction, on ne compte plus aujourd'hui les déclarations, revendications pour revenir sur la politique laitière de l'UE. Déclaration de presse des organisations européennes de producteurs de lait, 'La situation des producteurs de lait est intolérable. Bientôt ils arrêteront de livrer leur lait', Danemark 11 juin 2005; Milk declaration for a better European milk-market policy, January 12, 2004; CPE and al, 'Guidelines for the reform of EU milk market policy', Brussels, March 23rd 2006,

17) Ces exportations encouragées de surcroît par des mécanismes de subvention (voir infra).

que 4/5 de la production est autoconsommée⁽¹⁸⁾; au Cameroun, plus de 50% de la production est autoconsommée par les éleveurs et leurs familles⁽¹⁹⁾.

En marge de tout l'enjeu socioculturel et environnemental de la filière laitière, le sous-secteur de l'élevage est, en Afrique, un pilier de l'économie. Selon la FAO, au cours des 25 dernières années, il a connu dans les pays en voie de développement une croissance nettement supérieure à 7% par an. Dans le PIB des pays de la bande soudano-sahélienne, il se place aux premiers rangs des secteurs productifs et contribue ainsi à hauteur de 10 et 15% du PIB du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Tchad.

Pour l'APESS⁽²⁰⁾, « *l'élevage est le secteur qui offre le plus d'opportunités aux populations rurales dans les régions soudano-sahéliennes, tant par la diversité des types d'élevage (bovin, ovin, caprin, ...) que par la multiplicité des activités qui se développent de plus en plus dans ce secteur: embouche, production laitière, transformation de produits laitiers* »

Aujourd'hui, la valeur économique et marchande du lait et des produits laitiers est palpable pour les éleveurs et le lait n'est plus uniquement ce sous-produit de l'élevage traditionnel⁽²¹⁾. La traite offre aux paysans des revenus réguliers, prévisibles et constants; contrairement à la vente de bétail sur pied ou à l'abattage. Dans l'économie pastorale domestique traditionnelle, la femme est au centre de la filière laitière et gère les revenus de la traite, alors que l'homme, lui est responsable du bétail (déplacement, procréation, ... etc).

Au niveau de la production de lait, il faut distinguer :

- le système d'élevage : agropastoral – l'agriculture constitue le cœur du système et le niveau de production de lait y est fai-

ble, car accessoire - ou pastoral nomade ou transhumant, – pour qui le lait est le principal output. Enfin, il existe aussi le système péri urbain constitué d'élevages semi intensifs autour des grandes villes. Dans les pays de la bande sahéenne, l'élevage pastoral est prédominant.

- la filière traditionnelle de la filière moderne. Selon les pays, la filière moderne (pratiquée avec des techniques de production moderne et dans les mains d'opérateurs économiques privés), peut atteindre 5-10, voire 15% de la production totale de lait d'un pays africain. Mais la production majoritaire reste largement traditionnelle (avec des pratiques ancestrales et un équipement relativement limité), elle concerne des millions d'éleveurs⁽²²⁾.

Les statistiques montrent des productions limitées pour des cheptels importants. Ainsi au Burkina Faso, la production moyenne est de 180 millions de litres pour un cheptel de 7 millions de bovins (Maurice Oudet). Au Cameroun, la production serait de 189 millions de litres (FAOSTAT) pour un cheptel de bovins estimé de 6 millions de têtes. Au Mali, pour un cheptel global (bovins, petits ruminants, caméliens) de 22-23 millions de têtes, la production est de 500 millions de litres (FAOSTAT). Mais, toutes les études concordent pour déclarer qu'un large potentiel de production est présent dans ces pays.

L'étude détaillée de la filière laitière réalisée par l'ACDIC liste les éléments favorables à la production locale :

- un climat favorable à l'élevage avec de larges zones propices à l'élevage

18) Etude de Maurice Oudet, « La Révolution Blanche est elle possible en Afrique de l'Ouest? », p. 8.

19) Les informations sur le Cameroun dans cet article relèvent d'une étude du Collectif AlimentTerre, réalisée par l'ACDIC, au Cameroun.

20) Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane.

21) Etude sur le lait au Mali, réalisée pour le Collectif AlimenTerre, par Sarah Pomeranz.

22) Il est très difficile d'avoir des chiffres sur le nombre de personnes dépendant des revenus de l'élevage en Afrique. On parle de 200 à 400 millions de personnes (CFSI, Lait: 9 fiches pour comprendre – octobre 06)



- un cheptel de vaches inexploité, alors que le rendement par vache pourrait être amélioré
- des pâturages existants, seuls 30% des terres arables sont exploités
- une recherche dynamique de certains groupements, mais pas assez soutenue
- des projets pertinents initiés depuis peu par l'Etat, ou par des associations
- un marché existant, conformément à des études réalisées auprès des consommateurs
- l'insuffisance des structures de collecte
- le manque d'unités de transformation opérationnelles et proches des zones de production
- des espaces de pâturage qui vont en diminuant à cause de l'extension des villes
- ...

La donnée du « marché existant » est très importante. Même si encore une fois des statistiques fiables manquent, les sondages auprès de la population révèlent une demande de lait généralement croissante, couplée avec une population qui ne cesse de se densifier⁽²³⁾, essentiellement dans les villes, fortes consommatrices de lait en poudre (ainsi, à Bamako, 94% des gens consommeraient du lait en poudre)⁽²⁴⁾.

... Mais des obstacles sérieux à la production

Dans les régions de la bande soudano sahélienne, le développement de la filière laitière est confronté à de multiples contraintes qui handicapent cette production.

En appui de l'exemple camerounais, on peut citer, avec un degré d'importance variable selon les régions :

- des vaches peu productives et un faible potentiel génétique des races locales
- l'irrégularité de l'approvisionnement en saison sèche et humide
- le manque de suivi sanitaire des troupeaux
- le caractère périssable du lait et le nécessaire respect des normes d'hygiène et de la chaîne du froid
- le manque d'équipement et d'approvisionnement en intrants
- l'infrastructure routière et l'éloignement des centres de production, de transformation et de consommation

Ces obstacles structurels et infrastructurels sont liés intimement au manque de volonté politique d'investir dans des politiques agricoles et spécifiquement dans le développement du secteur laitier. Il n'existe pas ou peu de politique de développement de la filière laitière en Afrique, à quelques exceptions près, dont le Kenya ou le Mozambique⁽²⁵⁾. Le bon état des routes, la facilitation de la collecte de lait, la tenue de statistiques du secteur, la coordination des actions, la mise à disposition de moyens matériels et d'équipement sont autant de responsabilités qui incombent directement aux autorités des Etats africains. De même, des projets d'amélioration du potentiel génétique des vaches lactantes, l'encouragement de la création et du développement d'unités de transformation, ...

Mais, il est des obstacles dont la responsabilité incombe aussi aux producteurs, lesquels témoignent parfois d'une absence d'organisation, voire d'habitudes culturelles qui ne sont pas toujours compatibles avec les exigences de rentabilité (élevage transhumant, manque de recherche et d'investissement dans le croisement des races productives, l'alimentation du bétail, absence de professionnalisation, ...).

23) La population en Afrique de l'Ouest devrait dépasser celle de l'UE d'ici 2050, en passant à 450 millions d'habitants. Au Niger, la population devrait tripler d'ici à 2050.

24) Metzger et al. L'approvisionnement des villes africaines en lait et produits laitiers, FAO, 1995

25) Au Kenya, une politique volontariste de promotion de la filière a pris des mesures d'encouragement de la production mais également au niveau de la transformation et de la facilitation de la commercialisation, notamment en taxant à plus de 60% le lait importé pour le rendre moins compétitif. Voir « La protection des marchés agricoles, un outil de développement », Coordination Sud, p.31 à 37.

Le secteur de la transformation du lait cru est peu ou pas développé. De nombreux projets étatiques de grandes laiteries industrielles ont été abandonnés dans les années 80-90, suite aux plans d'ajustement structurels. Et, les mini laiteries, proches des zones de production sont encore trop rares, et recourent principalement au lait en poudre. Or, la production de lait cru ne peut se passer de cette étape de la transformation.

Conséquence immédiate des déficits de production et de valorisation du lait cru : l'importation sous forme de lait en poudre s'est institutionnalisée. Pourtant l'exploitation de ce potentiel de production permettrait d'assurer des revenus décentes aux éleveurs et de lutter ainsi contre la pauvreté. Au Cameroun, la consommation de lait et autres produits laitiers est estimée en moyenne à 24 litres/habitant/an, satisfaite à l'heure actuelle en grande partie par des produits importés. En exploitant le potentiel existant, la production pourrait fournir 25 litres/habitant/an (étude ACDIC, p.52).

Mais, des investissements importants sur tout le déroulement de la filière depuis la production jusqu'à la distribution, en passant par la transformation sont indispensables.

Un commerce mondial du lait préjudiciable

Un environnement favorable aux échanges internationaux

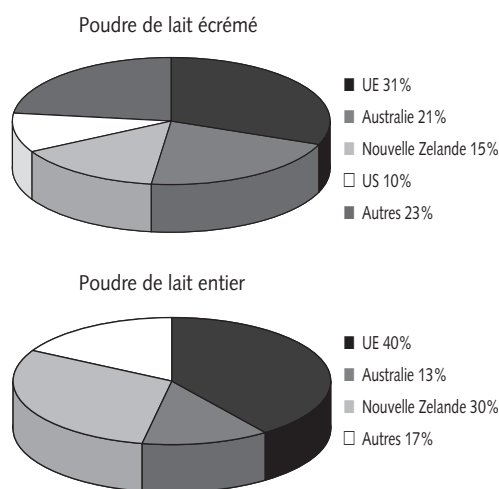
Au plan mondial, entre des zones excédentaires et des zones déficitaires, le commerce des produits laitiers prend sa place. Exportations et importations sont encouragées par les politiques de libéralisation commerciale imposées par les pays industrialisés et émergents⁽²⁶⁾ et légitimées par les crises alimentaires et les problèmes nutritionnels des pays pauvres.

La négociation actuelle d'Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'UE et les zones des pays ACP visant le démantèlement à terme de toutes les barrières tarifaires entre ces 2 régions devrait encore faciliter ces importations et le prix du lait en poudre importé encore baisser !

Des exportations largement européennes

En 2002, l'UE était le numéro un en terme d'exportation de produits laitiers, particulièrement pour le lait en poudre, et d'ailleurs le plus grand consommateur au monde de lait.

Répartition des exportations mondiales de lait



Source : rapport OXFAM, 2002

Les autres grands pays industrialisés (Etats-Unis, Canada, Nouvelle Zélande) se battent les places suivantes au niveau des exportations, alors que certains pays émergents (Mexique, Malaisie, Venezuela,...) se rangent du côté des plus grands importateurs⁽²⁷⁾. L'UE est le principal fournisseur des pays africains.

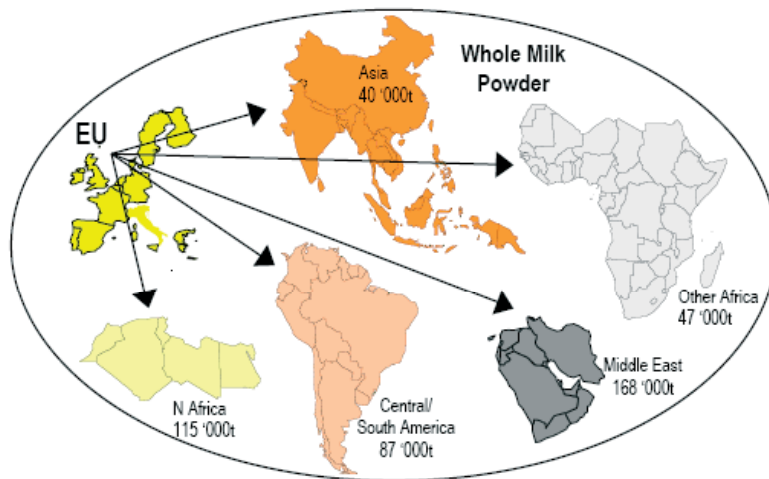
26) L'agriculture est entrée dans l'OMC en 1994 et la route empruntée depuis est clairement l'ouverture des frontières et la circulation sans contrainte tarifaire des produits agricoles.

27) Coopération Sud, Fiche produit LAIT.

Carte des exportations européennes de lait en poudre

Source: rapport OXFAM, 2002.

Du côté du Cameroun, on observe que les principaux pays exportateurs sont la Belgique, les Pays Bas, l'Espagne, la France et la Grande Bretagne. Ils ont fourni 85% des importations au Cameroun.



Rang	Pays	Quantité en Tonne	%	Valeurs en Milliard de CFA	%
1.	Belgique	21 753	24,8	27,83	26,1
2.	Pays-Bas	19 539	22,3	24,27	22,8
3.	Espagne	17 716	20,2	19,31	18,1
4.	France	12 323	14,0	11,37	10,7
5.	Cameroun*	5,215	5,9	6,61	6,2
6.	Grande Bretagne	2 939	3,4	5,44	5,1
7.	Cote d'Ivoire	2,505	2,9	5,32	5,0
8.	Afrique du Sud	1,822	2,1	1,96	1,8
9.	Sénégal	963	1,1	1,14	1,1
10.	Bénin	787	0,9	1,00	0,9

Source: étude ACDIC 2006.

* Dans ce tableau, le Cameroun apparaît comme fournisseur, en raison des pratiques au port de Douala, notamment vente aux enchères des stocks de produits abandonnés...

Un panorama des exportations emprunt de variables

Il faut remarquer que tout cet échiquier commercial mondial du lait représente à peine 6,5% de la production mondiale de lait⁽²⁸⁾. Les contributions au commerce mondial des divers ensembles sont sujettes à évolution, en fonction des contextes et des politiques. Si la Nouvelle Zélande ou l'Australie pourraient exporter plus à l'avenir, la part des Etats-Unis devrait rester stable. Celle de l'Europe, qui fait l'objet de positions divergentes, depuis quelques années elle perd quelque peu du terrain. Même si d'aucuns argumentent qu'avec les mécanismes d'aides directes et les engagements pris pour atténuer les subventions dans le cadre de l'OMC, la part dans les exportations devrait diminuer, l'abandon d'un système de gestion de l'offre et la baisse du prix du

lait en Europe entraîneront probablement une surproduction et donc une augmentation des exportations.

Des prix mondiaux déstabilisant les marchés locaux et encourageant les importations...

L'impact du commerce international du lait est immédiat sur les prix tout d'abord et sur la production et la consommation, par conséquent. Le prix des produits laitiers connaît de variations sur le marché international mondial, mais il se porte relativement bien⁽²⁹⁾.

28) Un certain nombre de facteurs expliquent ce faible volume des échanges mondiaux: les prix volatiles, l'évolution de la demande, les produits de substitution, les politiques volontaristes in « Les marchés internationaux des produits laitiers: évolution passée et perspectives », Centre International de Hautes Etudes Méditerranéennes/Institut Agronomique Méditerranéen, France

29) Etude du GRET.

Prix sur le marché mondial (USD/tonne)

	Beurre	Poudre de lait écrémé	Poudre de lait entier
1986	800-1100	680-720	900-1050
1990	1250-1400	110-1425	120-1400
1994	1150-1800	1500-1900	1475-1750
1998	1800-2000	1300-1525	1750-1850
2002	990-1100	1125-1225	1150-1240
2006	1875-1950	2050-2225	2150-2275

Source: ZMP et USDA (in CBL, 2006)

Quel que soit le niveau du prix mondial, les études de cas concordent: le prix de la poudre de lait entier exportée de l'UE (ou d'autres pays qui adoptent des politiques encourageant la production et la commercialisation/exportation) vers l'Afrique reste moins élevé que le lait frais produit par les éleveurs locaux, transformé et distribué dans les villes⁽³⁰⁾. Ainsi, au Mali, 240 FCFA pour la poudre contre 350 FCFA pour le lait local; au Cameroun, 225 FCFA pour la poudre contre 300-400 FCFA pour le lait local; au Burkina FASO, 200 FCFA pour la poudre contre 350 FCFA⁽³¹⁾.

L'Afrique, dont les filières laitières ne sont pas organisées et protégées, se retrouve prisonnière de ces cours mondiaux du lait et ce, malgré ses propres coûts de production très élevés, pour toutes les raisons déjà évoquées tenant aux obstacles du développement des filières laitières (manque d'organisation et de structuration actuelle et faible productivité).

Cette concurrence des produits importés à bas prix vient donc s'ajouter aux difficultés que rencontrent les filières de production locales pour s'organiser et s'imposer. L'obstacle est de taille, la consommation de lait importé moins cher et facilement accessible décourage les producteurs et acteurs économiques de la transformation d'investir dans la filière. Les producteurs s'appauvrissent et les importations continuent à augmenter, comme le montrent ces statistiques pour la zone d'Afrique centrale.

Et de surcroît, une concurrence déloyale ...

Pour se faire une niche sur le marché mondial, l'UE a dû trouver un palliatif à son prix européen de soutien élevé par l'instauration de 2 mesures: d'une part, protéger le marché intérieur par un système de taxation variable et, d'autre part, pour assurer l'écoulement de la production excédentaire, mettre en place un mécanisme de restitutions aux exportations, pierre angulaire de la PAC, qui consiste à subventionner les exportations, pour les rendre compétitives au niveau mondial. Actuellement, c'est à concurrence d'1 à 2 milliards € par année que les entreprises exportatrices sont encouragées à exporter le lait produit dans l'UE. La mise en application des recommandations de l'OMC devrait conduire à une diminution puis à une suppression de ces restitutions.

30) Au Mali, on estime que les coûts de distribution des produits laitiers représentent 50 à 70% du coût total du lait.

31) Voir p.18 à 20 de l'étude de Maurice avec un tableau détaillé des prix par produit.

Evolution des importations de lait en poudre dans la zone CEMAC

Années	Quantité en tonne	Valeurs en milliers d'euros	Valeurs en milliers de Fcfa
1994	10 976,20	13 920,04	9 130 947,68
1995	14 298,00	19 260,76	12 634 230,35
1996	17 257,30	24 193,17	15 869 679,21
1997	19 629,60	28 363,37	18 605 151,10
1998	19 600,20	29 519,58	19 363 575,14
1999	18 655,00	29 053,85	19 058 076,28
2000	23 173,70	35 217,12	23 100 916,38
2001	26 732,50	49 388,96	32 397 034,03
2002	22 494,90	37 720,66	24 743 130,97
2003	21 947,70	38 776,68	25 435 834,68
2004	20 890,80	37 115,99	24 346 493,45
Total	547 798,90	827 966,34	543 110 316,49

Source: Gret 2006, dans Etude ACDIC, p.45



Une place décisive pour les transformateurs et la grande et moyenne distribution

Le lait est un produit frais et de ce fait particulièrement fragile. Il nécessite des manipulations rigoureuses, que ce soit pour en faire du lait en bouteille pasteurisé ou en poudre, du beurre, du yaourt... etc. Coopératives laitières et entreprises privées viennent se situer entre le producteur et le consommateur. Elles se partagent la collecte, la transformation et la distribution du lait.

Au Nord, comme au Sud, les industries agroalimentaires sont les maillons forts de la chaîne de transformation et de la distribution, aux décisions desquels ne peuvent que se plier producteurs et consommateurs⁽³²⁾. Au Burkina Faso, de même qu'au Niger, on trouve encore majoritairement des entreprises, des « mini-laiteries » nationales et une distribution de proximité, mais au Cameroun, ou au Mali, ce sont des multinationales qui tiennent les rênes de la transformation et de la distribution. Elles desservent les grandes villes en priorité mais s'étendent bien au-delà et, aujourd'hui, on trouve les sachets de lait en poudre dans les régions rurales les plus reculées.

Une consommation du lait local à encourager

En Afrique, les importations de lait en poudre n'ont cessé d'augmenter. Et, selon la FAO, le volume des importations devrait continuer à augmenter dans les prochaines années⁽³³⁾. Les unités -même locales- de transformation s'approvisionnent de produits importés plutôt que de lait cru, pour de multiples raisons (facilité, régularité de l'approvisionnement, qualité de la poudre, prix,...). La production de lait local est négligée menaçant chaque jour des millions d'éleveurs dans les campagnes, sans compter le coût des importations en terme de perte de devises et de manque à gagner sur la production⁽³⁴⁾.

Comment pourrait-il en être autrement ? Les filières de production locale sont faibles et les consommateurs sont incités à consommer des produits importés par l'attrait financier et les vertus attribuées aux produits importés à coup de publicité massive. Les chiffres d'une enquête réalisée auprès des ménages dans les différentes régions du Cameroun témoignent de l'importance de la consommation du lait importé dans les ménages.

Consommation de lait au Cameroun selon l'origine de la production

Pays d'origine	Centre/Sud/Est	Ouest/Nord-Ouest	Littoral/Sud-Ouest	Grand Nord
Cameroun	40,8	50,4	42,1	46,4
Importée	40,4	32,3	43,9	28,8
Les deux	12,6	10,6	8,8	20,3
Ne sait pas	6,2	6,6	5,3	4,5
Total	100	100	100	100

Source : étude ACDIC, 2006

Comme évoqué précédemment, dans les grandes villes et les capitales, la consommation de lait en poudre emporte quasi la totalité des parts de marché.

Dans le même temps, les Etats ne sont plus libres de protéger leur marché intérieur en taxant les importations à leur gré, puisqu'ils sont entraînés dans la spirale de la libéralisation (Accords de Marrakech, APE,...). 10 ans de libéralisation de l'agriculture (1994-2004) ont montré que le postulat de base « la libéralisation des échanges contribue forcément à l'éradication de la pauvreté » est un leurre. Et pour cause, puisqu'elle met en concurrence 1 milliard d'agriculteurs des pays du Sud qui travaillent avec des outils basiques avec 30 millions dans les pays riches travaillant avec des équipements mécanisés.

L'absence de données statistiques fiables ne permet pas de chiffrer le nombre d'éleveurs qui souffrent des importations de lait à bas prix. Mais l'expérience de relance de la filière laitière au Kenya après une période

de libéralisation et de forte importation a démontré la recrudescence du nombre de petits exploitants dans ce pays (600.000 personnes) et une hausse des revenus⁽³⁵⁾.

Conclusions

Pour assurer une sécurité alimentaire et des revenus aux millions d'éleveurs africains, il faut un réel développement des filières laitières. C'est le prix du combat à payer contre la pauvreté dans ces régions du monde où 60% de la population vit dans les campagnes, où 80% de la pauvreté touche le monde rural et où l'élevage tient une place prédominante dans l'économie locale. Cela signifie un investissement conséquent de l'Etat pour un soutien à la production (amélioration des races, investissements en matériel de traite, hygiène de la traite, formation, compléments alimentaires...), à la transformation (encouragement des mini laiteries efficaces, mécanismes de collecte, infrastructure routière,...) et à la commercialisation (distribution, priorité du lait cru sur le lait en poudre importé,...).

Cela signifie également un investissement des producteurs eux-mêmes et des acteurs de la transformation. Au niveau des producteurs, certaines organisations d'éleveurs qui ont vu le jour sont particulièrement actives pour faire évoluer le secteur positivement. Elles se mobilisent au niveau de l'amélioration de la production (techniques d'alimentation, insémination artificielle, formation des éleveurs,...). Quant à la transformation, des exemples très prometteurs de laiteries développées au Cameroun, au Mali ou en Mauritanie témoignent de l'économie positive qu'elles génèrent sur le développement de la filière dans les zones environnantes de ces unités⁽³⁶⁾.

Les politiques adoptées par le Kenya pour relancer la filière comprenaient, entre autres, un système de coopératives laitières qui assurent la collecte du lait auprès des petits éle-

veurs et un relèvement des tarifs douaniers à 60%. Résultat, après un pic dans les importations et une baisse des prix aux producteurs, de 1998 à 2000, on observe en 2001, et une diminution nette des importations et une augmentation consécutives des prix payés aux producteurs⁽³⁷⁾. Aujourd'hui, la production annuelle moyenne du Kenya est de plus de 2.9 millions de tonnes, le pays dispose de la capacité de production et est autosuffisant, l'industrie laitière kenyane est l'une des plus développées d'Afrique Subsaharienne.

Pour cela, il faut aussi que les Etats soient libres de définir leur politique laitière, sans devoir se plier aux impératifs de libéralisation. Qu'ils soient libres de faire primer les intérêts des millions d'éleveurs et d'agriculteurs sur les intérêts de quelques commerciaux. Qu'ils soient libres de prioriser la sécurité alimentaire et l'alimentation de leurs concitoyens et les revenus de leurs producteurs d'aliments. Qu'ils soient libres de s'opposer aux importations à bas prix afin de préserver les débouchés des producteurs locaux et d'investir financièrement et politiquement dans le développement des filières. Il faut que les Etats disposent de leur propre souveraineté alimentaire⁽³⁸⁾.

32) A titre d'exemple, Nestlé domine le marché international de lait en poudre avec plus de 50% du marché mondial, soit 10 milliards de litres de lait par an.

33) www.fao.org/docrep/009/j7927f/j7927f12.htm.

34) Pour le Cameroun, l'ACDIC estime qu'en l'espace de 10 ans, le pays a importé du lait pour une valeur de près de 107 milliards de CFA (1996-2004)

35) Voir « La protection des marchés agricoles. Un outil de développement », Coordination Sud.

36) Les études détaillent le développement de certaines laiteries de proximité, dont Danana Nyono au Mali, Tiviski en Mauritanie, de Bitou au Burkina Fasso.

37) Voir Coordination Sud, « L'exemple du Kenya ».

38) On peut de définir la Souveraineté Alimentaire comme le droit pour un pays ou un groupe de pays de mener une politique agricole et alimentaire adaptée à ses besoins, sans dommages pour les pays tiers. Ces politiques doivent, bien entendu être menées de manière à préserver l'emploi agricole. Elles doivent également garantir un accès à tous aux moyens de production et préserver l'environnement. Elle implique le respect d'un certain nombre de principes :

- la priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysans et des sans terre à la terre, à l'eau, aux semences et aux crédits;
- l'émergence de prix agricoles mondiaux liés aux coûts de production, via une régulation importante au sein des différents ensembles régionaux;
- le droit de chacun de décider de ce qu'il produit et ce qu'il consomme ainsi que la manière de le faire;
- la participation des populations aux choix de politiques agricoles;
- le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix.



SOS Faim et les organisations paysannes

Depuis 1964, SOS Faim Belgique et depuis 1993 SOS Faim Luxembourg soutiennent des organisations paysannes et de producteurs agricoles dans une quinzaine de pays d'Afrique et d'Amérique latine.

Leurs actions sont construites autour de trois axes de travail: l'appui au développement institutionnel et organisationnel, le soutien aux activités économiques et la défense des intérêts des producteurs au niveau belge, luxembourgeois et européen.

Dans ce cadre, SOS Faim Belgique et Luxembourg ont créé « Dynamiques Paysannes », un bulletin trimestriel diffusé en français, espagnol et anglais.

Les objectifs de Dynamiques Paysannes sont de:

- faire connaître le plus largement possible les organisations paysannes et de producteurs: quels sont leurs actions et leurs expériences? Quels sont les problèmes qu'elles rencontrent et les solutions qu'elles y apportent? Quelles sont leurs positions et leurs propositions sur des matières qui les concernent?
- créer un espace de débats, d'échange d'expériences et de réflexions sur des thèmes relatifs au développement des organisations paysannes, de l'agriculture et du monde rural;
- informer sur les politiques qui influencent les actions des organisations paysannes du Sud.

Vous souhaitez réagir par rapport à la thématique abordée dans ce numéro de Dynamiques Paysannes? Vous voulez donner votre avis, apporter un complément d'information, etc?

Contactez-nous: info.be@sosfaim.org

Ce numéro de Dynamiques Paysannes a été rédigé par Virginie Pissoort (vpi@sosfaim.org), responsable de la campagne souveraineté alimentaire à SOS Faim Belgique.

Contacts

SOS Faim – Action pour le développement
Rue aux Laines, 4 – B 1000 Bruxelles – Belgique
Tél: 32-(0)2-511.22.38 – Fax: 32-(0)2-514.47.77
E-mail: info.be@sosfaim.org – Site internet: www.sosfaim.org

SOS Faim – Action pour le développement
Résidence "Um Deich" bloc C, 9 rue du Canal
L - 4050 Esch-sur-Alzette – Grand Duché du Luxembourg
Tél: 352-49.09.96 – Fax: 352-49.09.96.28
E-mail: info-luxembourg@sosfaim.org – Site internet: www.sosfaim.org

«Dynamiques Paysannes» est réalisé avec le soutien de la Direction Générale de la Coopération au Développement du ministère des Affaires étrangères belge et du Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois.

